I. Une gouvernance économique mondiale depuis le sommet du G.6 de 1975

La **gouvernance**, c'est la manière de gérer les affaires politiques, et, de plus en plus, économiques dans le monde. C'est un ensemble de règles, d'institutions mis en œuvre à l'échelle planétaire, pour favoriser la croissance économique globale, selon une vision capitaliste. **1975** correspond à la date de création du **G6/G7** et à la mise en place d'une nouvelle gouvernance économique dans un contexte marqué par l'échec des systèmes de régulation antérieurs.

Quelles nouvelles formes de pouvoir se sont affirmées depuis 1975 ? Comment ont-elles remis en cause le pouvoir de l'État ?

Ainsi, il convient de distinguer et de caractériser le rôle des différents acteurs qui œuvrent à la gouvernance économique : les institutions internationales, puis les États ainsi que les associations d'États (Union européenne) qui se rencontrent lors des sommets mondiaux (G6, G20), et enfin des acteurs plus informels. Cette gouvernance mondiale fait cependant l'objet de débats intenses.

1. Les acteurs de la gouvernance mondiale, et leur évolution

A partir des années 70, et de la fin des « Trente Glorieuses » le monde développé entre dans une phase de ralentissement de la croissance économique. Dès 1971, fin du système de Bretton Woods : il est alors nécessaire de trouver de nouvelles formes de relance de l'économie mondiale

La gouvernance économique mondiale a-t-elle été efficace pour réguler une économie de plus en plus mondialisée depuis 1975 ?

1. Les organisations internationales *(listez ici les principaux acteurs, et définissez leur rôle) p. 380 à 383*
2. (FMI, Banque mondiale, OMC) sont des instances nées d'accords, informels, entre États. Elles jouent un rôle majeur dans la régulation de la mondialisation économique.

➔ *Banque mondiale et FMI= http://www.imf.org/external/np/exr/facts/frjbe/glancef.htm*

➔ *OMC=*

➔ *O.N.U. =*

A partir des années 80, ces organisations imposent aux pays en développement (PED) des P.A.S., conformément à la doctrine économique libérale nommée « Consensus de Washington » (doctrine de Milton Friedman- p. 387)= dérèglementation (l'Etat doit intervenir le moins possible dans l'économie, même pas pour subvenir aux besoins des plus démunis). Aujourd'hui, les organisations économiques semblent prendre le pas sur les institutions de l'ONU !

1. 2. L'évolution du rôle des Etats *(notes p. 376-378)*

2. Ils signent des accords (par exemple, OMC) et s'entendent sur des règles internationales. Ils se rencontrent à des sommets mondiaux (qu'ils organisent).

➔ *Du G6 au G20 (p. 392)*
L'évolution du G6 au G20 = la gouvernance mondiale se fait sous la direction des principales puissances économiques mondiales qui veillent plutôt à préserver leurs propres intérêts ; elles se contentant d'ouvrir leurs clubs aux pays émergents, pourvu qu'ils adoptent les mêmes doctrines économiques.

➔ *Les organisations régionales : U.E., ALENA, U.A., et pays de l'OPEP* (revoir leçons précédentes ; pour l'OPEP, rappeler les « chocs pétroliers »)

➔ *Peu de décisions radicales*
analyser uln sommet : par exemple celui de la COP 21 en novembre-décembre 2015=

➔

De fait, la gouvernance mondiale marque l'hégémonie d'un petit groupe d'États

1. Les autres acteurs

2. les acteurs privés (FTN, banques, ONG .) pèsent par leurs actions et leurs prises de position sur les orientations de la gouvernance économique mondiale ,

➔ l*es FTN (n°4 p. 379)*

➔

➔ *Les banques :* rôle majeur dans la crise des « subprimes » de 2008,(p. 384-385)

➔

➔ *les agences de notation*

➔

➔ *Les ONG*

➔

➔ *les groupes de pressions*

2. Une gouvernance mondiale en débat

1. 1. Une critique des politiques libérales du F.M.I.

2. La forte mobilisation contre le G8 en 1999, à Seattle, aux États- Unis met en lumière la contestation des altermondialistes ;

➔ *Etude du texte n°5 p. 381 (Fiche Joseph Stiglitz + docs p. 383-386)*

➔ *L'opacité du T.T.I.P. + CETA*

➔ *http://ec.europa.eu/trade/policy/in-focus/ttip/index_fr.htm*

➔ *http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/10/18/tout-comprendre-du-ceta-le-petit-cousin-du-traite-transatlantique_5015920_4355770.html#vOftFmYZRcM4rCoW.99*

➔ à travers 2 vidéos, montrez les arguments avancés par l'UE (Commission européenne), et ceux avancés par les détracteurs. Qu'en concluez-vous ?

➔ Sont critiqués aussi les tentations protectionnistes de certains États membres de l'OMC comme la Chine en 2011 ; ou la France, à travers ses appellations protégées...

2.2. Un exemple de débat : OMC contre ATTAC...

➔ *Etude du texte n°4 p. 383*

1. L'intérêt d'une gouvernance économique mondiale

➔ A . L'ouverture et la régulation des échanges par l'OMC .

➔ B . Le développement et la réduction de la pauvreté dans les États .

➔ C. La capacité d'intégrer de nouveaux États (émergents) .

1. Les points de désaccords sur le fonctionnement de la gouvernance économique mondiale

2. A . La libéralisation au service du développement ou facteur de dérégulation ?

3. B . Une gouvernance pour tous les États ou une surreprésentation des pays riches aux dépens des pays pauvres ?

En conclusion, on peut souligner que ce document, datant de 2010, envisageait une rapide sortie de la crise économique mondiale qui avait débuté en 2008 . Ce pronostic, en partie démenti par la suite, ne fait que poser de manière de plus en plus vive la nécessité de mieux définir ce que doit être, aujourd'hui, une « nouvelle » gouvernance économique mondiale .

➔ Ces instances ne répondent plus, aujourd'hui, au désir d'une « nouvelle » gouvernance économique exprimée par de nombreux acteurs, d'où l'apparition de plusieurs mouvements altermondialistes, plus ou moins structurés. . .

1. Plusieurs mouvements altermondialistes

2. La nébuleuse altermondialiste, qui réclame une nouvelle gouvernance plus juste et plus démocratique, inspirée par les principes du développement durable, s'est progressivement affirmée à partir de la fin des années 1990 . Très hétérogène, ce mouvement s'est construit contre les acteurs et les organisations symbolisant une mondialisation libérale (FMI, Banque mondiale, OMC principalement)

➔ *Les forums sociaux : carte p. 373 : compléter à l'aide du manuel*

Après une première édition à Porto Alegre au Brésil en 2001, les Forums sociaux mondiaux, conçus d'abord comme des réunions anti Forum économique mondial de Davos, sont, peu à peu, devenus des lieux où les altermondialistes ont tenté d'élaborer des propositions de gouvernance économique mondiale alternative .

➔ Partant du principe que la « mondialisation libérale » contribue à l'aggravation des inégalités socioéconomiques, les altermondialistes souhaitent l'instauration d'une nouvelle gouvernance économique mondiale plus démocratique et plus juste . Au système actuel incarné par les États les plus riches et les organisations internationales, ils opposent un projet au sein duquel les pays du Sud et les citoyens retrouveraient une influence . Pour atteindre ce résultat, à l'échelle internationale, ils prônent la création d'institutions multilatérales véritablement démocratiques . Celles-ci devraient prendre en compte de manière systématique l'avis des citoyens représentés par les Parlements nationaux tout en accordant une place bien plus

importante aux PED . Ils expriment ces positions à l'occasion des sommets internationaux du G20 et de l'OMC notamment, en organisant des rencontres internationales qualifiés de forums sociaux .

- ➔ *Les ONG*
  Greenpeace=
- ➔ *les mouvements de citoyens : les Indignés, « Nuit debout », …*
- ➔ La crise économique de 2008 a favorisé la naissance de nouveaux mouvements partiellement inspirés par les thèses altermondialistes : *Occupy Wall Street* né à New York et *les Indignés*, apparus à Madrid, ont notamment dénoncé les politiques de dérégulation ayant conduit à la crise financière. En France, c'est le mouvement « *Nuit debou*t » qui exprime ce refus d'une mondialisation aveugle .

Toutefois, en raison de la très grande hétérogénéité du mouvement, de la multiplicité des causes pour lesquelles ils s'engagent, les altermondialistes peinent à dépasser le stade des protestations . Le mouvement altermondialiste n'a pas encore véritable- ment réussi à s'affirmer comme un acteur de la gouvernance capable de formuler des propositions jugées claires et crédibles.

Conclusion : *à rédiger vous-mêmes !*